



10^{ème} ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL
DE L'ENTREPRISE, DE LA PME ET DU
PARTENARIAT DE YAOUNDE

WWW.SALONPROMOTE.ORG

DU 12 AU 21 JUIN 2026 AU PALAIS DES CONGRÈS DE YAOUNDE

FONDATION INTERNATION INTERPROGRESS ORGANISATEUR MANDATE PAR LES AUTORITES CAMEROUNAISES
SIEGE DE SON ANTENNE AFRIQUE A YAOUNDE, ROUTE DE MONT FEBE DERRIERE LE PEACE CORPS
TEL : (+237) 677 70 76 79 / (+237) 620 21 17 16 / (+237) 686 13 43 13 / EMAIL : info@interprogress.org

CONTRAT DE PARTICIPATION

ESPACES D'EXPOSITION, DE COMMUNICATION,
ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES.

Ce contrat de participation dument renseigné, daté, signé et cacheté par le futur exposant, doit être retourné à l'organisateur, qui délivre une facture de participation dont seul le règlement intégral confirme la participation.

EXPOSITIONS MULTISECTORIELLES - PAVILLONS PAYS - RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES (B2B&B2C) - CONFÉRENCES ET DÉBATS - VISIBILITÉ & PARTENARIATS MULTIFORMES - ETC.

COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

Raison Sociale : _____
Présentation de l'activité : _____
Directeur général : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Pays : _____
Tél : _____ Portable : _____
E-mail : _____ Site Web : _____

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR

Date de réception : _____
Acompte : _____
Solde : _____
Localisation (Zone) : _____
Surface du stand : _____
Stand d'Angle : _____

LISTE DES PAVILLONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES (Cochez votre filière, pour votre implantation physique sur le site du salon)

PAVILLONS ÉCONOMIQUES

- ☐ LE PAVILLON PACKAFRICA ☐ PAVILLON BTP
☐ LE PAVILLON NUMÉRIQUE 360° ☐ PAVILLONS PAYS
☐ LE PAVILLON SANTÉ
☐ LE PAVILLON DE L'AUTOMOBILE
☐ LE PAVILLON DE L'AGRI ET AQUACULTURE
☐ LE PAVILLON FINANCES ET ASSURANCES
☐ LE PAVILLON DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

AUTRES SECTEURS

- ☐ ÉDUCATION, FORMATION ET EMPLOIS ;
☐ IMPORT/EXPORT, COMMERCE DISTRIBUTION ;
☐ ADMINISTRATIONS, INSTITUTIONS AGENCES DE RÉGULATION
☐ INDUSTRIES CULTURELLES (musique, cinéma, peinture, mode, décoration, etc.) ;
☐ COSMÉTIQUES & BIEN-ÊTRE
☐ LOGISTIQUE ET TRANSPORT ;
☐ COMMUNICATION, MÉDIAS ;
☐ AUTRES (PRÉCISEZ) : _____

STANDS A L'EXTERIEUR (Cochez votre choix et précisez la surface ou le nombre de modules de stand)

TYPE DE MODULE	CAMEROUN ET PAYS DE LA CEEAC	ENTREPRISES DES PAYS ETRANGERS (HORS CEEAC)	INSTUTIONS, ONG, MINISTRES, ETC.	ILLUSTRATION STANDS EXTERNES
Surface Nue (en multiple de 9m ² ou 25m ²)	☐ XAF 70 000 (€107)HT/m ²	☐ XAF 85 000 (€130)HT/m ²	☐ XAF 100 000 (€152)HT/m ²	
Stand 09 m² (03m x 03 m)	☐ XAF 890 000 (€1 357)HT	☐ XAF 1 100 000 (€1 677)HT	☐ XAF 1 400 000 (€2 134)HT	
Stand 25 m² (05m x 05 m)	☐ XAF 2 400 000 (€3 659)HT	☐ XAF 3 000 000 (€4 573)HT	☐ XAF 4 000 000 (€6 097)HT/m ²	
Stand 100 m² (10m x 10 m)	☐ XAF 8 000 000 (€12 195)HT	☐ XAF 9 570 000 (€14 588)HT	☐ XAF 12 455 000 (€18 986)HT	

STANDS A L'INTERIEUR (Cochez votre choix et précisez la surface ou le nombre de modules de stand)

TYPE DE MODULE	CAMEROUN ET PAYS DE LA CEEAC	ENTREPRISES DES PAYS ETRANGERS (HORS CEEAC)	INSTUTIONS, ONG, MINISTRES, ETC.	ILLUSTRATION STANDS EXTERNES
Surface Nue (en multiple de 9m ² ou 25m ²)	☐ XAF 80 000 (€122)HT/m ²	☐ XAF 95 000 (€145)HT/m ²	☐ XAF 123 000 (€188)HT/m ²	
Stand 09 m² (03m x 03 m)	☐ XAF 990 000 (€1 509)HT	☐ XAF 1 160 000 (€1 768)HT	☐ XAF 1 500 000 (€2 287)HT	
Stand 25 m² (05m x 05 m)	☐ XAF 2 700 000 (€4 116)HT	☐ XAF 3 150 000 (€4 801)HT	☐ XAF 4 400 000 (€6 707)HT	
Stand 100 m² (10m x 10 m)	☐ XAF 8 900 000 (€13 567)HT	☐ XAF 10 500 000 (€16 006)HT	☐ XAF 13 350 000 (€20 351)HT	

OPTIONS DE STANDS

- **STANDS COLLECTIFS OU LES COLLECTIVITÉS** : Les stands collectifs et les collectivités sont étudiés sur demande.
- **INSTALLATION TRIPHASÉE** : cette installation à la carte est obligatoire pour tout espace à construire.
- **FRONTON SUPPLÉMENTAIRE** : Fronton supplémentaire sur demande et à la charge de l'exposant.

LE PRIX FORFAITAIRE DES MODULES DE STANDS COMPREND :

Les frais d'ouverture , de gestion et de suivi administratif du dossier de l'exposant ; l'espace d'exposition ; 10 jours d'installation, 09 jours de salon et 02 jours de démontage ; un plancher de stand, un éclairage et une prise de 220v/06A (phase triphasée à la demande et à la décharge de l'exposant) ; des sacs poubelles ; un fronton de stand avec inscription de la raison sociale ; 04 badges d'accès permanent au salon ; la présentation de l'exposant dans le catalogue officiel et sur le site internet du salon avec le lien vers son site web(www.salonpromote.org).

CANAL2 INTERNATIONAL : OFFRE SPÉCIALE RADIO ET TELEVISION POUR PROMOTE 2026

Capitalisez votre présence et votre participation à **PROMOTE 2026** en exploitant les espaces de visibilité proposés par notre partenaire tv ; Canal2 international , à des prix privilégiés et dédiés durant le salon.

CONTACTS : +237 699 68 04 01/ +237 679 11 62 58

CRTV : OFFRE SPÉCIALE ET TELEVISION POUR PROMOTE 2026

Pour la production et la diffusion de vos publi-reportages ou publicités dans le cadre de **PROMOTE 2026**, la crtvt vous déroule le tapis. contactez-nous dès à présent

CONTACTS : 675 881 560/ 699 457 805 Email : cmca.biz@gmail.com

CANAL + : OFFRE SPÉCIALE ET TELEVISION POUR PROMOTE 2026

Vous voulez booster la visibilité de votre entreprise, produit ou service sur Canal+ ? Contactez-nous dès maintenant pour une offre exclusive spéciale salon **PROMOTE !**

CONTACTS : (+237) 694 23 50 19

MOBILIER EN LOCATION POUR LA DURÉE DU SALON**CHAISE-FAUTEUIL**

XAF 12 000 / € 18

☐ PIÈCE(S)

**COMPTOIR**

XAF 75 000 / € 115

☐ PIÈCE(S)

Photo non contractuelle

**MOQUETTE** (minimum 9 m²)

XAF 4 000 / € 6 le m²

☐ Surface en m²

**CHAISE-COMPTOIR**

XAF 22 000 / € 34

☐ PIÈCE(S)

**PRESENTOIR**

XAF 50 000 / € 76

☐ PIÈCE(S)

**TABLE**

XAF 25 000 / € 38

☐ PIÈCE(S)

ACCESSOIRES EN LOCATION POUR LA DURÉE DU SALON

Veuillez nous indiquer le nombre de pièces souhaitées par article pour recevoir une cotation et les modalités de paiement le moment venu.

**TÉLÉVISEUR 32"**

XAF 150 000 / € 226

☐ PIÈCE(S)

**TÉLÉVISEUR 42"**

XAF 200 000 / € 305

☐ PIÈCE(S)

**PETIT FRIGO**

XAF 120 000 / € 183

☐ PIÈCE(S)

**PETIT VENTILATEUR**

XAF 15 000 / € 23

☐ PIÈCE(S)

**GRAND VENTILATEUR**

XAF 25 000 / € 38

☐ PIÈCE(S)

SERVICES A DISPOSITION DES EXPOSANTS

PROMOTE réunit plus de 1200 entreprises et leurs dirigeants venant principalement du Cameroun, mais également de tous les continents qui lui donnent son caractère international. PROMOTE accueille plus de 100 000 visiteurs professionnels et grand public. C'est le plus grand rendez-vous économique en Afrique Central, reconnu pour les nombreuses opportunités d'affaires et de partenariats qu'il propose. Nous vous invitons ainsi à accompagner votre espace d'exposition par l'organisation de conférences-débats, de prises de rendez-vous d'affaires, la participation aux apéros thématiques, la venue de missions économiques, de l'action citoyenne de solidarité en faveur des PME, la conclusion de partenariats à la carte avec l'organisateur mandaté.

LES CONFERENCES

Vous pouvez réserver une salle de votre choix dans le cadre de PROMOTE 2026 pour organiser une conférence, un atelier ; un débat ; une présentation ou un forum. Le forfait de location des salles comprend uniquement la salle et son mobilier. Les périodes de location s'étendent de la demi-journée à la journée entière. La demi-journée est entendue de 09H00 à 13H00 et de 15H00 à 19H00. Visitez notre internet www.salonpromote.org pour découvrir toutes les conditions tarifaires.

☐ **Nous souhaitons organiser une conférence dans PROMOTE**

LES RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

Bien vouloir retrouver les informations détaillées sur la fiche annexe.

☐ **Nous sommes intéressés par des rendez-vous d'affaires organisés à l'avance**

APÉROS THÉMATIQUES – SERVICE DES RENCONTRES D'EXCEPTION

Entrez dans le cercle fermé où se créent les vraies opportunités. Le Service des Rencontres d'exception de PROMOTE est votre passeport pour accéder à des PDG, Directeurs Généraux et leaders d'influence rarement accessibles.

Le concept : Pendant 1 heure exclusive, plongez dans l'univers d'un dirigeant visionnaire autour d'une thématique stratégique, suivie d'un échange interactif questions-réponses avec un groupe restreint de 20 participants triés sur le volet.

- **L'expérience :**
 - 25 à 30 minutes d'intervention inspirante du dirigeant.
 - 20 à 25 minutes d'échanges directs et sans filtre.
 - Photo souvenir avec le dirigeant pour marquer l'instant.
 - Buffet raffiné pour prolonger le réseautage et multiplier les contacts.
- **Pourquoi c'est unique :**
 - Seulement 10 dirigeants soigneusement sélectionnés pour leur influence et leur expertise.
 - Un format intimiste favorisant des conversations de qualité et un networking ciblé.
 - Une opportunité rare de visibilité, d'apprentissage et de connexion directe avec des décideurs clés.
- **Objectif :** Offrir aux dirigeants une tribune pour partager leur vision et repérer des talents, tout en donnant aux participants un accès privilégié aux sphères décisionnelles.

Coût de la session: XAF 100.000

☐ **Nous sommes intéressés à prendre part apéros thématiques.**

LES MISSIONS ECONOMIQUES

Les missions économiques sont les bienvenues à PROMOTE 2026 pour élargir leur champ de contacts pendant leur séjour au Cameroun. Chaque mission économique bénéficie d'un espace de rencontre aménagé sur le site (mobilier, connexion internet, sécurité) à des conditions négociées. Chaque membre de la mission économique s'acquitte, par ailleurs, d'une participation forfaitaire lui donnant droit à un accès gratuit à 03 apéros thématiques

☐ **Nous sommes intéressés à faire venir une mission économique**

L'ACTION CITOYENNE DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES PME

L'action citoyenne de solidarité est un programme de suivi d'accompagnement et de financement de la participation à PROMOTE des PME identifiées à fort potentiel de croissance pour faciliter leur accès aux marchés nationaux et internationaux à travers cette promotion à fort impact. Les entreprises citoyennes sont mises à l'honneur et publiquement remerciées à l'occasion de la journée officielle de PROMOTE.

☐ **Nous sommes intéressés à financer la participation de PME à PROMOTE**

LES PARTENARIATS AVEC L'ORGANISATION MANDATE

PROMOTE génère de réelles opportunités de visibilité et de promotion de l'image de votre entreprise à travers des formules innovantes de partenariats avec l'organisateur mandaté qui vous qualifie comme 'partenaire de PROMOTE' avec de nombreux avantages positionnels et fonctionnels dont une couverture ample et exceptionnelle assurée par les médias partenaires nationaux et internationaux.

☐ **Nous sommes intéressés à être partenaire de PROMOTE**

EXTRAIT DU RÉGLEMENT D'EXPOSITION

RÈGLEMENT EN VIGUEUR

Par la signature et la remise de ce contrat, l'exposant reconnaît le caractère obligatoire du règlement d'exposition, des conditions générales du contrat d'exposition et de la charte des bonnes pratiques d'expositions qui régissent l'organisation de PROMOTE. Cependant, l'organisateur se réserve le droit de prescrire et de faire appliquer, si les conditions l'exigent, des dispositions et directives plus étendues pour le respect de l'intérêt général.

CONDITIONS DE PAIEMENT ET ACOMPTE PRÉVISIONNEL

Pour garantir l'attribution de son stand ou de son espace nu et les prestations de services commandées, l'exposant est tenu de régler le montant de sa facture ou d'effectuer un acompte prévisionnel d'un montant de son choix (**à 30 % minimum de la facture**) et proposer un échéancier courant jusqu'au **31 Décembre 2025 dernier délais**. Avant tout règlement complet de la facture de participation par l'exposant, son admission et son implantation sur le site restent pendantes, le contrat d'exposition ayant simplement valeur d'intention de participation. **Les prestations commandées à travers le CE daté, signé et cacheté ne sont exigibles à l'organisateur mandaté que dès le règlement intégral de la facture correspondante effectuée.**

CONFIRMATION DU CONTRAT D'EXPOSITION

Le contrat d'exposition est confirmé après le règlement intégral de la facture due. Une confirmation du contrat d'exposition est envoyée à l'exposant avec l'indication du positionnement physique de son stand ou de son espace nu et énoncé de toutes les prestations commandées levant ainsi la réserve d'admission et d'implantation et permettant à l'exposant d'obtenir son bon d'entrée lors de la période d'aménagement des stands.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Elles sont clairement indiquées au bas de chaque facture émise par l'organisateur mandaté.

RUPTURE DU CONTRAT D'EXPOSITION

L'exposant qui souhaite rompre le contrat d'exposition confirmé qui le lie à l'organisateur est tenu de le faire savoir exclusivement par courrier porté et déchargé au plus tard le **31 Décembre 2025**. Cette initiative unilatérale de rupture de contrat d'exposition ne le libère pas de ses engagements. Si la rupture est formulée avant le **31 Décembre 2025** une retenue de **30%** sur le montant total facturé restera due. Après le **31 Décembre 2025** l'exposant reste redevable de l'entièreté prestations souscrites et facturés.

VOLS ET ASSURANCES

L'organisateur mandaté est couvert pour le risque : responsabilités civiles et dommages aux biens le concernant. L'exposant qui n'aurait pas assuré ses biens appelés à être exposés à PROMOTE 2026 et couvert sa responsabilité civile par une assurance est vivement encouragé à le faire par des assurances ad hoc pour la seule période de PROMOTE 2026. L'organisateur mandaté a négocié des conditions favorables avec un assureur partenaire. **En aucun cas, l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable de vols et de dégâts dans le stand d'un exposant ; de jour comme de nuit.**

DROITS APPLICABLES

Toute circonstance exogène et de manière générale ; tout cas de force majeure qui viendrait empêcher la manifestation d'avoir lieu ou en restreindre l'importance, est inopposable à l'organisateur et l'exposant ne pourra prétendre à aucune indemnité. Pour toute difficulté qui pourrait naître de l'interprétation et de l'exécution du présent contrat d'exposition, la version française fait foi. Les parties acceptent de régler tout litige par la concertation. Et si besoin, le litige sera réglé par arbitrage de trois personnalités désignées par les parties. L'organisateur agira avec l'accord et l'appui de son mandant officiel.

CONDITIONS COMPLÉMENTAIRES

Après l'attribution de son stand ou de son espace nu, l'exposant reçoit des informations complémentaires pour préparer sa participation au salon à travers des notes d'informations ou des réunions publiques d'information. Les prestations techniques particulières ou d'aménagement du stand ne seront exécutées que sur la base des commandes réellement passées au moyen des formulaires de commande prévus à cet effet et disponibles sur notre site internet ou au secrétariat de l'organisateur.

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Par sa signature et la pose de son cachet, l'exposant reconnaît avoir reçu, pris connaissance et accepté les termes du règlement d'exposition ainsi que ceux du présent contrat d'exposition.

Dès réception de ce document, vous recevrez une facture correspondante dont le règlement intégral confirmera votre participation (Réf. 3). merci de votre Collaboration

DATE LIEU NOM / SIGNATURE / CACHET

Cardre réservé à l'Organisation mandaté